

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES FAMILLES (PRF)



SOS VILLAGES
D'ENFANTS

Soutenir et accompagner
les familles aux
moments clés de l'enfance

**« Avec la famille,
dans l'intérêt supérieur
de l'enfant »**

*« Depuis plus de 60 ans,
SOS Villages d'Enfants œuvre dans
les villages SOS à la reconstruction
patiente d'enfants affectés par des
situations familiales complexes.*

*Nous investissons depuis quelques
années
ce savoir-faire dans notre approche
singulière de l'accompagnement à
domicile à travers nos Programmes
de Renforcement des Familles.
Les familles bénéficient d'un soutien,
d'un accompagnement à la paren-
talité par une équipe de profession-
nels, au plus près de leur propre
réalité, pour répondre à leurs
préoccupations. Et aussi pour
valoriser la fonction parentale dans
une relation de confiance. »*

Isabelle Moret
Directrice Générale



Au cours de ces six décennies, SOS Villages d'Enfants a su s'adapter à de nouvelles problématiques et son expertise peut être mise au service de projets dans le champ de la prévention.

En effet, l'accompagnement des liens parents-enfants et au sein de la fratrie confère aux équipes une grande expérience dans le domaine de la parentalité, leur permettant de détecter là où il y a eu des ruptures et là où elles auraient pu être évitées.

Prévenir les risques de déstructuration familiale

SOS Villages d'Enfants France est membre d'une fédération internationale qui, partout dans le monde, propose des Programmes de Renforcement de la Famille (PRF) pour prévenir les risques de déstructuration familiale et promouvoir des liens d'attachement sécurisants.

Ces PRF sont mis en place à partir d'une approche par les Droits de l'enfant, tels que définis par la Convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989, ratifiée par la France.

Ils visent à accompagner la fratrie dans sa famille pour garantir un environnement bienveillant, favorable au développement de chacun des enfants.

Ils s'appuient sur des outils adaptés à l'identification des besoins fondamentaux de l'enfant. Une approche participative associe les familles à toutes les étapes de leur accompagnement, en mobilisant leurs ressources et celles de leur environnement.

Une même appellation pour des actions diversifiées

En France, le PRF s'inscrit dans le dispositif de prévention et de protection de l'enfance et concourt à aider les responsables légaux à exercer pleinement leurs responsabilités parentales en s'appuyant sur :

- les potentialités de la famille et de son environnement ;
- les ressources du dispositif de protection de l'enfance géré par les départements et/ou la PJJ (Protection Judiciaire de la

Jeunesse) ;

- les ressources des partenaires et dispositifs de droit commun.

Le PRF s'appuie sur différents types de mesures existantes : les Actions Educatives à Domicile (AED), ou leur pendant judiciaire dans le cadre de l'Assistance Éducative en Milieu Ouvert (AEMO), qu'elles soient « classiques » ou « renforcées », le placement à domicile...

Au regard des besoins identifiés par les territoires, ces programmes peuvent prendre la forme d'interventions à domicile ou d'accueils de jour, d'accompagnements individuels ou d'activités collectives. Le PRF s'intéresse à toutes les dimensions de la famille : les compétences parentales, l'éducation des enfants, l'intégration socio-économique, la santé, l'accès aux droits, aux loisirs, aide à la scolarité...

La synergie avec les villages d'enfants SOS

Adossé à un village d'enfants SOS, chaque PRF bénéficie de cette proximité à plusieurs titres :

- **Intégration des professionnels du PRF à l'équipe du village d'enfants SOS :** Management, échanges, soutien, confrontation/partage des pratiques...
- **Mutualisation de moyens :** Séquences d'analyse de la pratique, formation spécifique à l'intervention auprès des familles, possibilité de bénéficier de la dynamique impulsée par les coordinations régionales de SOS Villages d'Enfants...
- **L'hébergement possible :** dans les locaux du village d'enfants SOS, il est proposé en cohérence avec le Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) de l'enfant ou en réponse à une situation de crise familiale.



Contact : Hervé Laud

Directeur Prospective et Plaidoyer
hlaud@sosve.org - 01 55 07 25 07
SOS Villages d'Enfants
8, Villa du Parc Montsouris - 75014 Paris



**SOS VILLAGES
D'ENFANTS**

Pour que frères et sœurs partagent
la même enfance - www.sosve.org